



Litige pour la vente d'une voiture entre particuliers

Par **kpuceen**, le **26/10/2009** à **14:30**

Bonjour,

Bonjour, j'ai vendu un véhicule kangoo a un ami il y a deja quelques mois. Etant amis, j'ai convenu avec lui d'un paiement en partie avec des pieces camping car, pour un camion que j'ai en ma possession, et une autre partie en liquide.

Nous avons convenu de vive voix uniquement, un paiement de 3500e dont 1750e en liquide et le reste en pieces étachées.

Il m'a déjà donné toutes les pieces dont j'avais besoin, et m'a envoyé 350e le mois dernier, il reste donc une somme impayée de 1300e.

Mais, cet ami qui n'en ai plus un, me demande de payer les frais de réparations du kangoo car il aurait eu des problemes de compteur, des problemes de fuites d'eau dans l'habitacle et des problemes de feux.

J'ai acheté ce kangoo (premier véhicule) en novembre dernier, et l'ai revendu a cet ami avant l'été. Il a eu un accident avec a la suite de cette vente.

Maintenant, il me dit que je lui ai caché ces problemes sur le véhicule et que je dois rembourser les frais de réparations.

Quels sont mes droits face a la justice?

Comment puis je m'en sortir?

Cette personne me doit encore une forte somme, mais il ne veut pas payer.

Pouvez vous m'éclairer sur les tribunaux a contacter, et pouvez vous me dire si une procédure est judicieuse ou pas, vu qu'il n'y a pas d'écrits.

Suis je obligée de payer les réparations qu'il demande, sachant que le kangoo n'est plus a mon nom depuis des mois et que je ne connaissais pas tous ces problemes quand il était encore en ma possession?

Excusez moi, j'ai pleins de questions, mais je suis perdue.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **26/10/2009** à **18:51**

Bonjour,

Avez-vous lu ceci :

http://www.experatoo.com/droit-routier/vente-achat-vehicule-panne_23072_1.htm

Par **kpuceen**, le **26/10/2009** à **20:53**

Non, mais maintenant c'est fait.

Sauf, que j'aurais préféré que quelqu'un m'explique comment je peux faire, ce que je dois faire, me poser des questions si besoin est pour m'aider à éclaircir tout ça...

Je suis jeune, et je n'ai pas menti sur le véhicule, je cherche juste a comprendre un peu ce qui me tombe dessus.

Merci.